

UNE MÉTROPOLE QUI PROTÈGE L'ACCÈS À LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Assurer à chacune et chacun l'accès à la culture, à la création et à la connaissance est une condition essentielle de l'égalité entre les habitantes et les habitants de la Métropole de Lyon. Cela implique de soutenir les acteurs culturels, de renforcer la diffusion des œuvres et de lever les freins d'accès qui tiennent au coût,

à la lisibilité de l'offre ou aux inégalités territoriales. Avec Avançons ensemble, l'union de la gauche et des écologistes, nous faisons le choix d'une politique culturelle structurée, accessible et ancrée dans l'ensemble des territoires métropolitains.

ÉDITO



Bruno Bernard
Président-candidat de la Métropole de Lyon

S'émanciper par la culture, l'éducation et la connaissance n'est pas un supplément d'âme. C'est une condition essentielle de l'égalité entre les habitantes et les habitants de la Métropole de Lyon. L'accès aux œuvres, aux savoirs et aux pratiques culturelles permet de se construire, de comprendre le monde et d'exercer pleinement sa citoyenneté.

Depuis 2020, nous avons fait le choix d'une politique culturelle métropolitaine ambitieuse, fondée sur le soutien à la diffusion, la diversité artistique et l'élargissement des publics. Le budget de la culture a progressé, l'éducation artistique et culturelle a été renforcée et de nouveaux outils ont été déployés pour mieux diffuser les œuvres et accompagner les acteurs.

Mais les fragilités demeurent. Housse durable des coûts, tensions sur les modèles économiques, inégalités territoriales d'accès : nous ne pouvons pas nous contenter de préserver l'existant. Il nous faut consolider ce qui fonctionne et aller plus loin, avec méthode et responsabilité.

Notre cap est clair : soutenir durablement celles et ceux qui créent, lever les freins à l'accès à la culture et investir dès le collège pour donner à chaque jeune les mêmes possibilités d'ouverture, de compréhension et d'émancipation. Cette ambition repose sur des dispositifs concrets, ancrés dans les territoires et construits avec les acteurs.

Avec Avançons ensemble, l'union de la gauche et des écologistes, nous faisons le choix d'une politique culturelle structurée, lisible et accessible. Une politique qui soutient durablement la création, élargit l'accès aux œuvres et agit dès le collège pour réduire les inégalités territoriales et sociales. C'est ce cap que nous proposons pour la Métropole de Lyon : une action culturelle ancrée dans les territoires, construite avec les acteurs et tournée vers l'émancipation de toutes et tous.

Bruno Bernard

TROIS PRIORITÉS POUR L'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'ÉDUCATION

Accéder à la culture, à la connaissance et à des parcours éducatifs ouverts conditionne concrètement l'égalité entre les Grands Lyonnais. C'est pourquoi la politique culturelle et éducative ne peut pas être un terrain d'annonces symboliques ni de dispositifs réservés à quelques territoires ou à certains publics. Elle doit reposer sur des choix clairs, structurés et accessibles à toutes et tous.

1

PLUS DE SOUTIEN, PLUS DE STABILITÉ, POUR LA CRÉATION ET LES ACTEURS

2

MIEUX DIFFUSER LA CULTURE ET LA CONNAISSANCE DANS LA MÉTROPOLE

3

ÉLARGIR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA CULTURE DÈS LE COLLÈGE

Renforcement des soutiens à la création et à la diffusion, sécurisation des financements dans la durée via un Pacte métropolitain de soutien à la vie associative, culturelle et sportive, et mise en place d'un fonds de solidarité pour les musiques actuelles afin de préserver la diversité artistique, soutenir la prise de risque et maintenir un maillage de lieux culturels sur l'ensemble du territoire.

Déploiement du Kiosque culturel métropolitain comme service public de l'accès à la culture, proposant un agenda unique, une billetterie de dernière minute à tarif réduit et un accès à des ressources culturelles numériques, en lien avec les bibliothèques et les relais de proximité, ainsi que le développement de lieux culturels et scientifiques métropolitains ouverts, identifiés et accessibles à des publics diversifiés.

Mise en œuvre du dispositif « Collégiens, déjà citoyens » pour développer l'esprit critique, la citoyenneté et l'éducation au numérique, création d'une bourse métropolitaine des stages de 3^e garantissant un accès équitable aux premières expériences professionnelles, et lancement du programme « Collèges ouverts » pour renforcer l'ouverture éducative et culturelle des collèges publics, en priorité dans les quartiers populaires.

SOUTENIR LA CRÉATION, PROTÉGER LES ACTEURS, ÉMANCIPER LES HABITANTS

La culture est un levier central d'émancipation individuelle et collective. Elle permet de se construire, de comprendre le monde, de développer son esprit critique et de prendre part à la vie démocratique.

Dans la métropole de Lyon, lieux et associations culturelles font vivre une création riche, diverse et exigeante. Mais cet écosystème est aujourd'hui fragilisé : hausse durable des coûts, tensions sur les modèles économiques, difficultés accrues pour diffuser les œuvres et toucher de nouveaux publics.

Dans le même temps, trop d'habitants restent à distance de cette offre, non par désintérêt, mais faute d'accès.

Avec Avançons ensemble, nous faisons un choix politique clair : soutenir la création et renforcer la diffusion culturelle, pour les acteurs qui la portent comme pour les habitantes et les habitants qui en sont, ou peuvent en devenir, les usagers.

Notre objectif est simple : garantir à chacune et chacun d'exercer ses droits culturels, partout dans la métropole.

Durant le mandat passé, le budget de la culture a augmenté de 8 %, passant de 34,3 M€ à 37 M€.

Le budget de l'éducation artistique et culturelle est passé de 90 000 € à 500 000 € et celui de la diffusion du spectacle vivant dans les territoires a été doublé pour atteindre 1 M€.

● LE KIOSQUE CULTUREL MÉTROPOLITAIN Lever les freins d'accès à la culture

Pour beaucoup d'habitants, l'accès à la culture se heurte à deux obstacles majeurs : la difficulté à s'y retrouver dans l'offre et le prix des spectacles.

Nous créerons un Kiosque culturel métropolitain conçu comme un service public de l'accès à la culture.

Il proposera :

- un agenda culturel métropolitain unique et géolocalisé, couvrant toutes les disciplines et toutes les communes ;
- une billetterie de dernière minute à tarif réduit sur les invendus, sur la base du volontariat des salles ;
- une porte d'entrée unifiée vers d'autres dispositifs culturels à travers notamment la création d'une bibliothèque numérique (presse, livres et ressources culturelles en ligne) et les liens avec les offres culturelles à tarif réduit pour les étudiants (Culture Campus) et des propositions culturelles solidaires pour les publics précaires (Culture Pour Tous).

Le Kiosque s'appuiera sur les bibliothèques et les relais de proximité pour accompagner les habitants dans la découverte de cette offre culturelle.

→ Un outil simple pour faciliter l'accès, soutenir la diffusion des œuvres et élargir durablement les publics.

● UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES MUSIQUES ACTUELLES

Préserver la diversité artistique par la responsabilité collective

Les musiques actuelles constituent un pilier de la vitalité culturelle métropolitaine avec un tissu de salles qui parsèment le territoire. Mais l'augmentation des coûts et la concentration des recettes fragilisent l'équilibre de la filière, en particulier les lieux et projets les plus exposés au risque artistique.

Nous expérimenterons un fonds de solidarité pour les musiques actuelles, fondé sur un mécanisme volontaire entre acteurs du secteur.

Ce fonds sera alimenté par un prélèvement sans impact significatif sur la billetterie, porté par les structures qui choisiront de s'engager dans la démarche. Il permettra :

- de soutenir l'émergence et la prise de risque artistique ;
- de préserver un maillage de salles, de festivals et de scènes de proximité ;
- d'organiser une responsabilité collective au sein de la filière.

La Métropole jouera un rôle de cadre et de garant de l'intérêt général en accompagnant cette dynamique collective.

→ Un choix politique assumé : défendre la diversité artistique face aux logiques de concentration.



● UN PACTE DE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Défendre la vie associative, culturelle et sportive

La vie associative est un pilier de l'émancipation démocratique et sociale. Sur notre territoire, plus de 30 000 associations, actives, dont 2 200 clubs sportifs, mobilisent près de 300 000 bénévoles et représentent plus de 51 000 emplois non délocalisables.

Dans un contexte national marqué par des attaques contre les libertés associatives, la liberté d'expression et la liberté de création, nous faisons un choix clair les défendre et les protéger.

Nous mettrons en place un Pacte de soutien à la vie associative, culturelle et sportive, fondé sur :

- la sécurisation des financements dans la durée (conventions pluriannuelles sur 3 ans) ;
- la reconnaissance de l'autonomie des acteurs ;
- l'affirmation explicite des libertés associatives et de programmation.

→ Soutenir la vie associative, c'est protéger un socle essentiel de l'émancipation collective.



« La richesse culturelle de notre métropole est une force. Elle repose sur un tissu dense d'associations, de lieux, d'artistes et de professionnels qui font vivre la création au quotidien. Notre responsabilité, c'est de la protéger et de la consolider. Avec un pacte métropolitain pour la vie associative, le fonds de solidarité pour les musiques actuelles et le Kiosque culturel métropolitain, nous faisons le choix de dispositifs concrets pour sécuriser les acteurs, soutenir la diversité artistique et mieux diffuser les œuvres sur l'ensemble du territoire. »

Kheira Boukralfa,
Tête de liste Lyon Centre

2

DES LIEUX EMBLÉMATIQUES POUR FAIRE RAYONNER LA MÉTROPOLE

La culture, la création et la connaissance prennent tout leur sens lorsqu'elles sont accessibles, incarnées et partagées. Elles se construisent dans des lieux où l'on vient voir, apprendre, découvrir, pratiquer, parfois pour la première fois.

Durant le premier mandat, nous avons repris la gestion de la Chapelle de la Trinité et du Transbordeur, deux lieux emblématiques aux projets culturels à la fois exigeants et accessibles, au service de la création, de la diversité artistique et des publics.

Aujourd'hui, nous faisons le choix d'ouvrir trois nouveaux lieux culturels, des lieux ouverts, identifiés, capables de toucher des publics variés et de proposer des expériences culturelles et scientifiques au plus près des habitants. Chacun, à sa manière, contribuera à ouvrir des horizons : par la rencontre avec la création, par la découverte des savoirs, par la possibilité donnée à chacun de trouver sa place dans la vie culturelle et scientifique du territoire.



● LES GRANDES LOCOS

Un nouveau grand lieu culturel métropolitain, populaire et fédérateur

À La Mulatière, sur l'ancien site industriel du Technicentre SNCF, les Grandes Locos constituent un ensemble patrimonial exceptionnel, longtemps fermé au public. Leur ouverture progressive depuis 2024 a montré l'appétence des habitants pour ce lieu et son potentiel culturel.

Demain, nous franchirons une nouvelle étape : faire des Grandes Locos un grand lieu culturel à part entière, durablement inscrit dans le paysage culturel du territoire :

- un nouveau grand lieu culturel identifié, capable d'accueillir durablement les grands événements déjà présents mais aussi de nouveaux formats artistiques, associatifs et hybrides, accessibles à des publics variés, tout au long de l'année ;
- un projet culturel construit avec les acteurs du territoire, en particulier les événements et structures déjà investies sur le site, afin de définir une programmation partagée, populaire et exigeante, en cohérence avec l'histoire industrielle et les usages multiples du lieu ;
- un rôle central dans le futur quartier du Technicentre, en partenariat avec la SNCF, dont les Grandes Locos deviendront le cœur battant, préfigurant dès aujourd'hui la transformation progressive du site.

Avec l'ouverture pérenne de la Halle 9 d'une surface au sol de 5 200 m² à partir de 2027, les Grandes Locos s'imposeront comme un lieu vivant, fédérateur et reconnu à l'échelle métropolitaine et au-delà.

→ Nous ferons de la culture un moteur de transformation territoriale et un espace de rassemblement.

● LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

Faire du cirque un espace d'émancipation artistique et populaire

Les arts du cirque comptent parmi les formes artistiques les plus dynamiques, les plus inventives et les plus populaires. Pourtant, la filière reste fragile : manque de lieux adaptés à l'entraînement et à la création, parcours de formation discontinus, difficultés d'insertion professionnelle. Notre territoire dispose de tous les atouts pour changer d'échelle : artistes reconnus, école structurante, festival identifié – les utoPistes –, engagement de l'État.

Nous réaliserons la Cité internationale des arts du cirque à Vénissieux, au cœur du projet urbain de Parilly en pleine transformation urbaine. Cet équipement culturel métropolitain majeur rassemblera en un même lieu :

- la formation, des pratiques amateurs à la préparation à la professionnalisation ;
- la création et l'entraînement des artistes, dans des conditions à la hauteur des exigences artistiques et physiques du cirque ;
- les logements en résidence d'artistes ;
- la diffusion de spectacles, dans la Cité et hors les murs ;
- des actions ambitieuses d'éducation artistique et culturelle à destination de tous les publics ;
- un lieu ouvert aux habitants, favorisant la rencontre entre artistes, publics et acteurs de l'éducation populaire.

La CIAC permettra de sécuriser les parcours artistiques, de renforcer l'emploi culturel et de faire du cirque un espace d'émancipation, de mixité et de partage.

→ Nous ferons de la métropole de Lyon une référence internationale du cirque, populaire et accessible.

● L'ANCIENNE CHAUFFERIE DE LA DOUA

Une Cité de la médiation scientifique

La métropole de Lyon accueille un écosystème scientifique et universitaire de tout premier plan. Pourtant, la science reste souvent perçue comme distante, abstraite ou réservée à quelques initiés, alors même qu'elle traverse les grands enjeux contemporains. Dans un contexte marqué par la diffusion massive de fausses informations et la défiance envers les savoirs, la culture scientifique est devenue un enjeu démocratique central.

Avec l'Université de Lyon, les partenaires académiques et l'État, nous soutiendrons la transformation de l'ancienne chaufferie de la Doua, à Villeurbanne, en une Cité de la médiation scientifique, pensée comme un lieu à la croisée des cultures et de la science. Ce lieu emblématique proposera :

- une culture scientifique vivante, donnant à voir la recherche en train de se faire, dans toutes les disciplines ;
- des formats pédagogiques fondés sur l'expérimentation, la manipulation et la rencontre avec les chercheurs ;
- des outils pour comprendre les méthodes scientifiques, décrypter l'information et nourrir l'esprit critique, en particulier chez les jeunes.

Les jeunes y occuperont une place de choix, à travers des parcours dédiés, en lien avec les établissements scolaires, pour faire de la science un espace de découverte, de compréhension et de confiance.

Ancrée au cœur du campus, la Cité sera en lien direct avec les laboratoires, les enseignants-chercheurs et les étudiants, tout en étant largement ouverte aux scolaires, aux familles et au grand public.

→ Nous ferons de la culture scientifique un levier d'émancipation, de citoyenneté et d'égalité d'accès au savoir.



« L'enjeu central de la politique culturelle métropolitaine, c'est l'accès. Accès aux œuvres, aux lieux, aux savoirs. Avec des outils comme le Kiosque culturel métropolitain et des lieux ouverts sur les territoires, nous rendons l'offre plus lisible, plus proche et plus partagée, sans opposer les communes ni les publics. »

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne, vice-président à la culture
et porte-parole de la campagne

+ Structurer les industries culturelles et créatives

Le cinéma, l'audiovisuel et le jeu vidéo sont des forces majeures de notre territoire, à la croisée de la création artistique et de l'innovation.

À Villeurbanne, le Pôle Pixel constitue un site emblématique de cette dynamique. Principal pôle métropolitain dédié aux métiers de l'image et du numérique, il rassemble plus de 400 professionnels du cinéma, de l'animation, de l'audiovisuel et des arts numériques.

Nous créerons un Hub métropolitain des industries culturelles et créatives. Pensé comme un dispositif de mise en réseau et d'accompagnement à l'échelle de toute la métropole, il s'appuiera sur le Pôle Pixel comme pilier pour l'image, tout en articulant les autres lieux de création, de formation et de diffusion du territoire. Il permettra de sécuriser les parcours, d'accompagner l'émergence et le développement des studios et des entreprises, et de renforcer les liens entre création, production et diffusion.

ÉMANCIPER LES JEUNES DÈS LE COLLÈGE

Le collège est un moment clé de la construction des trajectoires scolaires et personnelles des élèves. C'est là que se forgent l'autonomie, l'orientation et le rapport à la citoyenneté. De nombreuses expériences sont déjà proposées aux jeunes mais elles restent encore trop inégalement réparties selon les territoires et les établissements.

Nous faisons un choix clair : faire du collège public un levier d'émancipation, en donnant à tous les collégiens, quel que soit leur milieu, accès à des expériences éducatives, citoyennes et collectives ambitieuses.



« Le collège est un moment décisif. C'est là que se jouent l'ouverture culturelle, la confiance et les premières expériences d'autonomie. Avec des dispositifs concrets comme "Collégiens, déjà citoyens", la bourse des stages de 3^e ou les collèges ouverts, nous agissons très tôt pour réduire les inégalités et élargir les horizons. »

Lucie Vacher,
Tête de liste Lyon Sud,
vice-présidente en charge de la jeunesse

● COLLÉGIENS, DÉJÀ CITOYENS

Les collégiens sont trop rarement considérés comme des acteurs à part entière de la vie démocratique et citoyenne. Nous faisons le pari inverse : reconnaître, dès le collège, leur capacité à comprendre le monde, à débattre et à s'engager.

Nous mettrons en place le dispositif « Collégiens, déjà citoyens », fondé sur des parcours modulaires mobilisables par les équipes éducatives en lien avec les associations et l'Éducation nationale.

Ce dispositif permettra notamment :

- de développer la citoyenneté et le débat public (parole des collégiens, lutte contre les discriminations, prévention du harcèlement...) ;
- de renforcer l'éducation au numérique et à l'esprit critique, face aux réseaux sociaux, à la désinformation, aux images manipulées et à l'intelligence artificielle ;
- de favoriser l'autonomie, la mobilité et la santé, avec des actions sur l'apprentissage du vélo, l'usage sécurisé des mobilités actives, notamment les trottinettes, la prévention et la santé mentale ;
- de former aux premiers secours.

Une bourse métropolitaine des stages de 3^e

Nous créerons également une bourse métropolitaine des stages de 3^e, accessible à tous les collégiens du territoire. Elle garantira un accès transparent et équitable aux offres de stages, avec une attention spécifique portée aux collégiens en situation de handicap et une mobilisation active des entreprises, collectivités et associations pourvoyeuses de stages.

→ Pour que l'accès à un premier stage ne dépende plus du réseau familial.

● COLLÈGES OUVERTS

Faire du collège un lieu éducatif ouvert sur son territoire

Le collège peut être davantage qu'un lieu d'enseignement. Il peut devenir un espace de vie éducatif, culturel et citoyen, au service des élèves, des familles et du quartier.

Nous lancerons le programme « Collèges ouverts » avec les établissements publics volontaires du territoire en priorisant ceux des quartiers populaires. Il reposera sur trois leviers :

- le développement d'activités périscolaires sur les pauses méridiennes ou les mercredis après-midi, en lien avec les associations culturelles, sportives, de médiation scientifique et d'éducation populaire ;
- une ouverture encadrée des collèges hors temps scolaire pour accueillir des activités associatives, culturelles ou citoyennes ;
- un renforcement du lien avec les familles via des espaces de dialogue et d'accompagnement.

→ L'enjeu : enrichir les parcours des collégiens et ouvrir les établissements sur la cité, notamment dans les quartiers populaires.



● RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES COLLÈGES PUBLICS

Mixité, projets éducatifs et confiance des familles

Les collèges publics font face à des déséquilibres persistants de mixité sociale et à des phénomènes d'évitement scolaire. Nous faisons le choix de réaffirmer leur attractivité et leur rôle central dans la cohésion du territoire.

Notre action reposera sur trois axes complémentaires :

- un schéma directeur métropolitain de la mixité scolaire permettant de suivre l'expérimentation de dispositifs, tels que la montée alternée en s'appuyant sur les communes volontaires ;
- le développement de collèges à identité de projet, s'appuyant sur des classes à horaires aménagés (culture, arts, sciences, numérique) ; ces projets irrigueront l'ensemble de la vie du collège, au-delà des seules classes concernées, sans sélection sociale ;
- une valorisation renforcée des réussites des collèges publics, à travers des temps forts métropolitains.

➔ Un cap assumé : redonner confiance aux familles et renforcer la diversité sociale dans les établissements.

+ Un fonds d'initiative pour les collégiens

Après avoir permis la réalisation de projets dans 33 collèges depuis 2020, nous relancerons les budgets participatifs dans les collèges. Nous créerons également un fonds d'initiatives des collégiens pour soutenir des projets portés par les élèves eux-mêmes et ouverts au quartier, favorisant le lien social, la participation et la lutte contre l'isolement.

+ Rénover et végétaliser les collèges

Depuis 2020, nous avons investi plus de 300M€ dans l'amélioration des collèges. Sur le mandat, nous avons ouvert 4 nouveaux établissements et mené 11 réhabilitations, végétalisé 15 collèges et sécurisé les abords de 17 d'entre eux.

Nous ouvrirons un nouveau collège à Albigny-sur-Saône à la rentrée 2027. Nous poursuivrons le programme de rénovation, de végétalisation et d'apaisement des abords de 30 collèges. Ce programme pourra concerner, selon les besoins, les bâtiments, la cantine, la cours, les abords, la performance énergétique et la sécurité des trajets.

➔ Des collèges plus agréables, plus sobres et mieux intégrés dans leur environnement.

+ Bien manger au collège

En 2020, la part des produits bio dans les cantines scolaires était de 6 %, elle est aujourd'hui de 53 % en moyenne. Nous poursuivrons cette transformation avec des objectifs clairs : 100 % de produits bio et 75 % de produits locaux.

Cette politique s'appuiera sur le maintien d'une tarification sociale progressive qui permet actuellement à 11 % des élèves d'avoir un tarif à 1 € et près de 60 % un tarif à 3 € ou moins, garantissant l'accès de tous les collégiens à une alimentation saine et de qualité.

➔ Bien manger pour bien grandir : un enjeu de santé, de justice sociale et de transition écologique.

NOTES

AVANÇONS ENSEMBLE

Contact presse

presse@metro2026.fr

Lise Deshautel – 06 14 99 89 28

ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES DES 15 ET 22 MARS 2026